

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION SUR 6 MOIS					
Age de l'apprenant	De 18 ans à moins de 21 ans		De 21 ans à 25 ans inclus		De 26 ans à - 30 ans
	Sans diplôme CAP BEP BAC Général	BAC Pro/Techno BTS/DUT LICENCE Pro Diplômes supérieurs	Sans diplôme CAP BEP BAC Général	BAC Pro/Techno BTS/DUT LICENCE Pro Diplômes supérieurs	Sans influence
SMIC au 1er janvier 2021 (Base 10,25€/H)	1554,58 €				
% du SMIC / Catégorie	55% du SMIC	65% du SMIC	70% du SMIC	80% du SMIC	100% du SMIC
Salaire sur 6 Mois	5 130,13 €	6 062,88 €	6 529,25 €	7 462,00 €	9 327,50 €
Charges (Cotisations - Réduction Générale) sur 6 Mois	234,96 €	277,68 €	299,04 €	341,76 €	427,20 €
Aide à la fonction tutorale* <sup>1</sup>	1380,00 €	1380,00 €	1380,00 €	1380,00 €	1380,00 €
Aide à l'embauche d'un alternant de - 30 ans en contrat de professionnalisation* <sup>3</sup>	4666,66 €	4666,66 €	4666,66 €	4666,66 €	4666,66 €
Participation hébergement/restauration* <sup>2</sup> à la charge de l'employeur	1225,00 €	1225,00 €	1225,00 €	1225,00 €	1225,00 €
<b>COUT PAR MOIS</b>	<b>90,57 €</b>	<b>253,15 €</b>	<b>334,44 €</b>	<b>497,02 €</b>	<b>822,17 €</b>
<b>COUT TOTAL</b>	<b>543,42 €</b>	<b>1 518,89 €</b>	<b>2 006,63 €</b>	<b>2 982,10 €</b>	<b>4 933,04 €</b>

CDD DE 4,5 MOIS	
SMIC : 1554,58 €	
110% du SMIC	150% du SMIC
1 710,04 €	2 331,88 €
7 695,19 €	10 493,44 €
951,89 €	3 478,57 €
-	
AIDE EMBAUCHE CDD/CDI	1500,00 €
-	
<b>1 588,24 €</b>	<b>2 771,56 €</b>
<b>7 147,08 €</b>	<b>12 472,01 €</b>
-	

\*<sup>1</sup> : Selon accord avec les OPCA. valable pour les COP et susceptible d'évoluer dans l'année

\*<sup>2</sup> Prise en charge par l'employeur d'environ 175 € par semaine de formation en pension complète durant la formation de 7 semaines au CNPC soit 1225 € .

\*<sup>3</sup> : Pour être éligibles à la prime liée au contrat de professionnalisation, le salarié en contrat de professionnalisation devra être âgé de moins de 30 ans à la date de conclusion du contrat. Cette aide sera versée chaque mois avant le paiement de la rémunération par l'employeur,

L'indemnité de fin de contrat n'est pas due lorsque le contrat de professionnalisation est à durée déterminée.

*Estimation non contractuelle (merci de vous rapprocher de votre comptable)*